

ISAP

Dans le cadre de cet écrit, j'ai fait le choix de vous présenter la situation sociale d'une famille que j'ai accompagnée durant mon stage de troisième année. Celui-ci s'est déroulé auprès d'une assistante de service social de novembre 2011 à avril 2012 au sein d'un centre d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS).

I Cadre et spécificités du site qualifiant

L'article L.312-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) prévoit que sont des établissements sociaux et médico-sociaux : « *Les établissements ou services comportant ou non un hébergement, assurant l'accueil, notamment dans les situations d'urgence, le soutien ou l'accompagnement social, l'adaptation à la vie active ou l'insertion sociale et professionnelle des personnes ou des familles en difficulté ou en situation de détresse* ».

Par ailleurs, le CHRS s'est mis en conformité avec les obligations de la loi 2002-2 en instaurant un certain nombre d'outils tels que le livret d'accueil, le règlement de fonctionnement, le contrat de séjour et le conseil de la vie sociale. Enfin, la structure procède à une autoévaluation régulière de son fonctionnement via la mise en place d'un audit interne.

La structure était à son ouverture, en novembre 2002, un centre d'hébergement d'urgence simple (CHUS) pour familles. Depuis 2007, le centre est devenu un CHRS. Sa vocation première est d'offrir un hébergement adapté à des familles en situation de précarité. Aujourd'hui il accueille seize familles soit 65 personnes. L'orientation vers le CHRS passe désormais par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO). Le centre est ouvert 24 heures sur 24 chaque jour de l'année. Il se situe dans une ville particulièrement desservie en transports en commun, ce qui facilite le déplacement des résidents. Les résidents sont hébergés dans des appartements individuels, toutefois, la laverie et la cuisine sont collectives et peuvent être utilisées selon des horaires fixes et un planning établi pour chacun. Dans le cadre de leur hébergement, les familles s'acquittent d'une participation financière à hauteur de 20 % de leurs ressources. Aussi, un prestataire assure la livraison de repas proposés lors du petit déjeuner et du dîner. Les résidents ont accès à ce service à condition que la nourriture soit consommée dans la salle de restauration collective et non à domicile, pour des raisons de sécurité et d'hygiène. L'équipe se compose d'une directrice, d'un chef de service, d'une secrétaire, d'une assistante de service social et de six auxiliaires de vie. Les bureaux de ces professionnels sont situés au premier étage du CHRS.

L'assistante de service social propose un accompagnement global des familles à travers des interventions individuelles et collectives en lien avec les partenaires sociaux et médico-sociaux. Il s'agit de rédiger un projet personnalisé annexé au contrat de séjour, qui est élaboré conjointement avec chaque usager dès son admission et renouvelé tous les six mois. Il pour but de définir avec lui les objectifs de son hébergement et de l'accompagnement social.

II Enoncé de la situation

1 Origine et nature de la première rencontre

J'ai rencontré la famille quelques jours après mon arrivée en stage avec la présence de l'assistante de service social du CHRS. Nous nous sommes entretenus avec le couple au sein de leur domicile afin de me présenter et d'expliquer mon rôle en tant que stagiaire. Aussi, nous leur avons proposé que je devienne leur référent dans l'accompagnement social pour que je poursuive avec la famille les objectifs fixés lors de son arrivée au centre.

2 Le recueil de données

Ces informations ont été recueillies lors des entretiens et des visites à domicile menés avec la famille. Par ailleurs, le dossier social du couple a également été consulté avec son accord afin d'obtenir davantage de précisions.

A La situation familiale, administrative et financière

Monsieur W, âgé de 22 ans, est né en 1989 au Cap-Vert.

Madame J, âgée de 19 ans, est née en 1992 à Paris.

Enfants : Joël, âgé de 3 ans, est né en juillet 2009 à Paris

Ana, âgée de 7 mois, est née en aout 2011 à Paris.

Monsieur, de nationalité cap verdienne, est arrivé en France en 2003 à l'âge de 13 ans. Il vivait auparavant au Cap-Vert (son pays d'origine) chez sa grand-mère avec qui il continue de garder des liens forts. En effet, depuis son départ, il n'y est plus retourné. Il détient un récépissé renouvelé pour une période de cinq mois jusqu'à son prochain rendez-vous à la préfecture le 19 avril. Cette situation administrative s'explique par le fait que, depuis son arrivée sur le territoire, Monsieur n'a pas réalisé les démarches nécessaires à sa

régularisation. Madame et les deux enfants sont, quant à eux, de nationalité française. Leurs ressources s'élèvent à 855 € au titre du revenu de solidarité active « socle » calculé pour Madame et les enfants. Monsieur est exclu du dispositif par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) car il n'a pas de titre de séjour.

B Du parcours d'errance du couple à la stabilisation familiale au sein du CHRS

Monsieur et Madame se sont rencontrés en 2007 par l'intermédiaire d'un ami commun. Ces derniers vivaient chacun chez leurs parents respectifs. Ceux de Madame étant divorcés, elle a préféré rester chez son père avec qui elle entretenait des rapports moins conflictuels. Monsieur, quant à lui, vivait avec sa mère, sa petite sœur et son beau-père. Il n'a pas de contact avec son père resté au Cap Vert qu'il a d'ailleurs peu connu. En effet, celui-ci s'est remarié quelques mois après sa naissance. En 2009, le père de Madame a été expulsé de son appartement et est contraint de vivre chez ses parents. Madame n'a pas été accueillie favorablement par ses grands-parents et a préféré aller vivre chez la mère de son petit ami. La situation entre le jeune couple et la mère de Monsieur se dégradant, ces derniers ont été contraints de quitter le domicile. D'abord recueillis par des amis, ils se sont rapidement retrouvés à la rue. Alors que Madame était enceinte de Joël, elle a pu être hébergée avec Monsieur chez son grand frère. Cependant, cette solution a été négociée jusque la naissance de l'enfant, le couple rencontra alors un assistant de service social de secteur afin d'être aidé dans sa recherche de logement ou d'hébergement. Par ailleurs, une aide éducative en milieu ouvert a été ordonnée par le Juge des enfants suite à une enquête réalisée par l'assistant de service social qu'a rencontré le couple. Ce professionnel a, en effet, évalué, chez les futurs parents, des difficultés à se projeter dans leur fonction parentale en raison du contexte d'instabilité locative et d'errance qui était de nature à compromettre l'intégrité morale et physique de l'enfant. Dès la naissance de Joël, la famille a été logée dans un hôtel en juillet 2009. Puis, en avril 2011, le couple et l'enfant sont orientés vers une studette en résidence sociale. Mais ce logement, ne pouvant accueillir le deuxième enfant du couple, Ana, car prévu pour trois personnes, la famille intègre le CHRS en juillet 2011 sur rapport social de l'assistant de service social de secteur.

C Le couple au regard de la scolarité et de l'emploi

Madame a achevé sa scolarité en 2008 à l'issue de la classe de troisième sans avoir obtenu le brevet des collèges. Elle a, par la suite, été accompagnée par la mission locale de son secteur. Au bout de quelques mois, elle n'a plus honoré ses rendez-vous avec la conseillère. Madame est restée plus d'un an sans avoir exercé d'activité professionnelle ou entamé de démarches l'amenant vers une formation. Suite la naissance de son fils Joël, celle-ci a souhaité accéder à un emploi afin d'améliorer le quotidien précaire de la famille.

Elle a trouvé celui d'hôtesse de caisse dans un fast-food. Au bout de trois mois d'activités elle abandonne le poste, n'y trouvant pas satisfaction. Depuis, Madame est sans emploi. Elle souhaite s'inscrire en classe de CAP esthétique-cosmétique pour septembre 2012. Sa passion pour ce secteur l'amène, en effet, à vouloir se former pour ne plus exercer de métiers qui ne lui conviendraient pas.

Quant à Monsieur, à son arrivé en France, il a intégré le collège en classe d'accueil pour enfant venant de l'étranger. Il a ensuite poursuivi sa scolarité en CAP dans le domaine de la carrosserie en 2007. Mais au regard des tensions fréquentes entre son beau-père et lui, Monsieur a arrêté sa formation en deuxième année de CAP afin de travailler de façon dissimulée dans divers chantiers. Le dernier emploi que Monsieur a occupé date de mars 2010. Il a exercé en tant que carrossier dans un garage durant cinq mois, toujours de façon dissimulée. A l'heure actuelle, il exprime avec insistance vouloir reprendre sa formation de CAP Carrosserie pour septembre 2012 et, de façon récurrente, il revient sur la nécessité pour lui de travailler et d'être autonome. Il invoque à cet égard le fait qu'il veuille prouver aux autres qu'il est en capacité d'être indépendant, que c'est « une question d'honneur et de revanche par rapport aux moqueries qu'il a subies de la part de certains de ses proches ». Son projet d'insertion professionnelle, au-delà d'améliorer le quotidien familial, permettrait à Monsieur de pouvoir financer un voyage au Cap-Vert. En effet, il me confiait régulièrement le désir d'y retourner afin de présenter sa compagne et ses deux enfants à sa grand-mère. Enfin, le couple évoquait fréquemment des difficultés au niveau de la maîtrise écrite et orale du français et s'empêchait certains projets à cause de cela.

D L'isolement ressenti par Madame

Madame m'a exprimé le souhait de s'inscrire dans des activités en dehors du CHRS pour ses enfants ainsi que pour elle-même. Elle me demanda s'il existait des cours à tarifs réduits de danse moderne qu'elle a pratiquée durant son enfance. Elle m'a aussi expliqué qu'elle n'a pas l'occasion de mener une vie sociale enrichissante, ses seules sorties étant liées aux démarches administratives.

Madame regrettait également le fait que son compagnon soit régulièrement à l'extérieur du domicile avec ses amis. Monsieur est, en effet, inscrit dans un club de football et fait partie d'un groupe de rap. Elle me rapporta s'occuper de façon continue de ses deux enfants et évoquait fréquemment une impression de ne plus vivre comme les autres femmes de son âge. En ce qui concerne la vie dans le CHRS, j'ai pu constater que Madame était peu visible et qu'elle ne participait pas aux actions collectives mises en place contrairement à Monsieur qui s'investit de façon active à celles-ci. Aussi, midi et soir Monsieur cuisine les repas familiaux et s'occupe du linge. Enfin, il est régulièrement à l'extérieur avec Joël.

E Les relations intrafamiliales

Lors des visites à domiciles que j'ai réalisées, Madame était régulièrement débordée par son jeune garçon qui, chahutant, l'empêchait de pouvoir me répondre. Il s'exprimait bruyamment et Madame n'arrivait pas obtenir le calme, cela à chaque entretien. Aussi lorsque celui-ci la sollicitait elle ne prêtait pas forcément attention à la demande de l'enfant. Ses manifestations et ses cris montaient en puissance et devenaient « insupportables » selon Madame. Du reste, elle me confiait que l'attitude de Joël est parfois « très difficile à gérer » et qu'elle est souvent « à bout ». Parallèlement à cela, elle ne se séparait jamais d'Ana et était attentive à ses besoins.

Quant à Monsieur, il m'expliqua qu'il n'est pas à l'aise lorsqu'il est seul avec sa fille car il la perçoit fragile et craint de mal s'occuper d'elle. Enfin, le couple me confiait ses difficultés à endormir Joël qui, d'ailleurs, n'acceptait pas de se coucher sans la présence de son père. D'après Madame, le jeune garçon avait peur du noir et uniquement la présence du père parvenait à le rassurer.

III Evaluation-Diagnostic

La situation globale du couple est probablement la résultante d'un manque de repères éducatifs et de carences affectives liés à des modèles familiaux instables et par des moments défailants que Monsieur et Madame ont connus durant leur enfance et adolescence.

1 Analyse des problématiques en lien avec l'histoire familiale

A partir des éléments recueillis, j'ai pu identifier trois problématiques que rencontre la famille à savoir :

A Les difficultés dans la mise en œuvre de la fonction parentale

J'évalue que le couple entretient des relations paradoxales. Aussi bien Madame que Monsieur témoigne l'un pour l'autre d'un fort attachement. Ensemble, ils ont, en effet, traversé des moments particulièrement éprouvants. Ils sont parvenus à les surmonter alors que beaucoup de couples auraient pu céder face aux difficultés rencontrées. Parallèlement, je perçois une solitude de chacun pris dans sa problématique et une difficulté de coopération et d'organisation mutuelles. En effet, dans le concret et le quotidien il y a des non-dits et des frustrations de la part de Madame qui les amènent à passer par ma fonction de médiateur.

Je m'interroge également quant à la distribution des rôles parentaux auprès de chacun des enfants car les relations me paraissent particulièrement clivées. Monsieur est, en effet, constamment avec Joël et Madame auprès d'Anna, avec laquelle elle semble d'ailleurs entretenir un lien fusionnel accentué par l'absence de modes de garde qui l'empêche de pouvoir vaquer à d'autres occupations que son rôle maternel. Ce fonctionnement parental binaire, s'il devait se poursuivre, risquerait à terme d'empêcher les autres liens

parentaux (Monsieur et Ana et Madame et Joël) de s'épanouir et aggraverait les blocages en présence entre le père et sa fille et la mère et son fils.

Concernant Madame, ses difficultés s'expliquent sans doute par le besoin plus ou moins conscient de compenser et de rattraper ce qu'elle n'a pas pu mettre en œuvre auparavant avec le jeune garçon. En effet, Madame a éduqué Joël dans un contexte difficile, d'errance en hôtel social ce qui la conduit, à présent, à «surprotéger», selon ses dires, la petite dernière au détriment de son fils. A l'heure actuelle, la stabilité ressentie au sein du CHRS permettrait à Madame de s'investir davantage dans sa relation avec Joël.

B L'isolement social de Madame

La frustration de Madame par rapport à son manque de sorties et d'ouvertures vers l'extérieur peut s'expliquer, d'une part, par le souhait d'établir des interactions sociales avec son environnement extérieur. D'autre part, le fait qu'elle ait eu des enfants en étant adolescente exacerberait l'impression d'être passé à côté de sa jeunesse, à un âge où je peux supposer que sa construction identitaire qui conduit à l'âge adulte n'était pas achevé.

C L'insertion professionnelle du couple

La place très importante qu'occupe l'insertion professionnelle dans la demande de Monsieur s'explique, selon moi, par un besoin important de restauration identitaire. Celle-ci a été mise à mal par un père et une mère évanescents qui ne lui ont pas permis de se construire, hormis dans un parcours d'abandons et d'errance. Par ailleurs, le fait qu'il souhaite, coûte que coûte, privilégier sa cellule familiale est certainement un moyen de conjurer ce passé fait de ruptures familiales qu'il ne désire plus connaître. Toutefois, l'absence de diplômes et d'expériences déclarées ainsi que sa situation administrative risquent d'être des freins non négligeables à son insertion professionnelle bien qu'elle ne soit pas impossible car avec son récépissé renouvelable Monsieur peut espérer, à terme, une régularisation.

Concernant Madame, son choix professionnel semble être lié à une passion qu'elle a depuis toute jeune. Toutefois, j'évalue qu'il s'agit avant tout pour elle de pouvoir aller vers l'extérieur et l'emploi pourrait être une opportunité parmi d'autres. En effet, je pose l'hypothèse que l'insertion professionnelle n'est pas la priorité de Madame et qu'il convient d'explorer avec elle d'autres pistes amenant à un lien social vers l'extérieur tout en n'occultant pas son souhait de reprendre une activité professionnelle.

IV La construction du projet personnalisé

Durant ces cinq mois d'accompagnement, j'ai rencontré séparément Monsieur six fois et Madame huit fois.

En parallèle, j'ai mené quatre entretiens avec tous les membres de la famille.

Les objectifs de travail ont été construits conjointement avec le couple en tenant compte de leur rythme et de leur demande. A la fin de chaque entretien nous avons négocié tous les axes de travail et je les ai impliqués en leur expliquant ce que je leur confiais comme démarches et ce que je réalisais moi-même de mon côté. Les différentes actions ont été formalisées dans le projet personnalisé de la famille qui est annexé au contrat de séjour. Ces documents ont été signés par le couple en présence du chef de service et moi-même dans le cadre de leur renouvellement d'hébergement qui a lieu tous les six mois.

1 Le projet personnalisé établi en accord avec le couple

L'axe soutien à la parentalité : il s'agissait de mener un travail en complémentarité avec la référente qui accompagne la famille dans le cadre de l'AEMO afin de soutenir le couple dans sa fonction parentale.

L'axe restauration du lien social : il était convenu d'aider Madame à rompre son isolement grâce à la recherche conjointe d'activités à l'extérieur

L'axe insertion professionnelle : ce dernier axe s'est traduit par la recherche de formations qualifiantes et d'emplois temporaires en lien avec les projets du couple

2 La mise en œuvre des actions

Au regard du travail mené en complémentarité avec la référente de la famille chargée de la mesure AEMO : Il m'a semblé pertinent de proposer à la famille ainsi qu'à leur référente AEMO que nous nous réunissions afin d'envisager, de façon concertée, des solutions quant aux différents problèmes rencontrés par le couple et Joël. Aussi, j'ai proposé dans un premier temps l'aménagement d'un espace de jeux dans la chambre de l'enfant. Ce dernier a pu investir cette pièce ce qui lui a permis, d'une part, d'avoir ses repères dans ce nouvel espace. D'autre part, ce nouvel agencement a donné l'opportunité aux parents de retrouver des moments calmes et d'échanges entre adultes dans le salon.

Dans un deuxième temps, concernant les difficultés de Joël à s'endormir le soir nous avons échangé avec le couple de la manière d'instaurer un rythme au jeune garçon. Je leur ai demandé ce qu'il semblerait pertinent de mettre en œuvre pour améliorer cette situation et Madame a réagi en expliquant qu'elle allait à présent tenter de réveiller plus tôt l'enfant et l'amener à faire une sieste en début d'après-midi. Aussi, le couple a équipé la chambre de Joël d'une veilleuse afin qu'il s'endorme plus facilement la nuit, sans la présence de son père. Le passage à ce nouveau rythme s'est réalisé par étape tout au long de l'accompagnement.

Par ailleurs, Joël, qui a plus de trois ans et qui n'a pas de contacts réguliers avec l'extérieur et les enfants de son âge, montre un grand intérêt aux personnes qu'il rencontre et communique facilement avec l'équipe du

CHRS. J'ai ainsi discuté avec le couple d'une façon d'amener le jeune garçon vers plus de relations en dehors de la structure. J'ai proposé une inscription à la maternelle pour la rentrée 2012. Madame s'est montrée enthousiaste contrairement à Monsieur qui semblait plus réticent à l'idée de ne plus s'occuper de Joël les journées. J'ai compris que Monsieur appréciait passer du temps avec son fils et je lui ai expliqué que dans une optique de socialisation de l'enfant il paraissait important qu'il soit scolarisé. En parallèle, j'ai mis en avant le fait que s'il souhaite reprendre un emploi, cette scolarisation permettrait de dégager du temps au couple pour diverses démarches. Finalement, Madame et Monsieur ont compris l'intérêt pour Joël d'être scolarisé et ont entrepris les démarches à la mairie du quartier pour inscrire l'enfant. Au cours de l'accompagnement, Madame s'est rendue à la Protection Maternelle et Infantile (PMI) afin de réaliser un vaccin pour Ana. Elle y a vu une affiche proposant des ateliers créatifs entre parents et enfants mais n'a pas osé demander davantage de renseignements aux professionnels de l'institution. Evaluant la pertinence de ce choix et des effets positifs qui pouvaient en découler, j'ai ainsi proposé à Madame que nous prenions ensemble contact avec la PMI pour obtenir plus d'information concernant cette activité. Elle s'y est finalement rendue avec Monsieur et les deux enfants.

Enfin, nous nous sommes réunis une dernière fois avec la famille et leur référente chargée de l'AEMO afin de faire un bilan de sa situation. Le couple a exprimé une satisfaction et une amélioration du quotidien. En effet, Joël dort seul et à des heures fixes à présent. Par ailleurs, l'aménagement d'une zone de jeu et d'un espace calme au sein de la chambre a permis à l'enfant d'y trouver ses marques et de considérer cette pièce comme la sienne.

Concernant la rupture de l'isolement de Madame : J'ai discuté avec Madame de ce que j'ai évalué concernant la solitude qu'elle ressentait et le souhait souvent évoqué de mener des activités seule et avec ses enfants. J'ai entrepris avec elle un important travail d'écoute et de soutien avant toute action concrète. En effet, j'ai préféré instaurer une relation d'alliance et d'échange afin de mieux cerner ses attentes et qu'elle se sente en confiance. Conformément à ses souhaits nous avons cherché ensemble des activités susceptibles de l'intéresser. Madame a ainsi contacté dans un premier temps le centre social du quartier qui propose différentes activités familiales ou pour personne seule et dans un second temps, un salon de beauté « social » qui propose des ateliers de coiffure, de relooking et de maquillage aux femmes en difficulté. Suite à cela, j'ai aidé Madame à constituer le dossier d'inscription au centre social et rédigé un rapport social qui a été apporté au salon de beauté. Madame n'envisageait pas de se rendre avec les deux enfants aux deux structures. Je lui ai ainsi proposé de s'y présenter avec Joël et de laisser Monsieur s'occuper d'Ana. Cela permettrait de rompre le mode de fonctionnement instauré par le couple quant à la répartition de la présence

auprès des enfants. Monsieur était satisfait de ce procédé, en revanche, Madame a émis plus de réserves et semblait avoir du mal à faire confiance à son compagnon par rapport à la petite Ana. Elle me confia qu'il n'avait pas l'habitude des enfants en bas âges et qu'il ne saurait pas réagir si un incident survenait. J'ai rassuré Madame en lui rappelant que l'équipe du CHRS était présente au premier étage de l'immeuble et qu'en cas de difficulté Monsieur pouvait faire appel à nous. En parallèle, Monsieur affirmait être en capacité de s'occuper d'Ana. Madame s'est sentie rassurée et a finalement décidé de se rendre avec Joël au centre social pour s'inscrire à différentes activités. Madame et Ana ont ainsi participé à des cours de bébés nageurs. Monsieur s'y rendait ponctuellement avec Joël. De plus, Madame a repris une activité de danse et s'y rend une fois par semaine. Monsieur gardait pendant ce temps les deux enfants. Une semaine avant la fin de mon stage, Madame m'a rapporté qu'elle a pu se constituer un réseau amical au cours de ses participations aux ateliers proposés par la PMI et qu'elle a entamé, sur mes conseils, des démarches d'inscription à la crèche pour septembre 2012. En effet, il existe un partenariat entre le CHRS et la crèche qui est située dans la même rue que la structure. En conséquence, un nombre limité de places est réservé chaque année aux enfants résidant au sein du centre.

Finalement, Madame a souhaité qu'Ana aille à la crèche quelques demi-journées par semaine afin de permettre à l'enfant de se construire et de se structurer tout en se dégageant du temps pour mener des activités extérieures ou s'organiser dans ses démarches administratives.

Par rapport à l'insertion professionnelle du couple : j'ai dans un premier temps exploré avec Monsieur les secteurs dans lesquels il voulait exercer. Il m'a exprimé le souhait de reprendre le CAP Carrosserie arrêté il y a quatre ans. J'ai ainsi recherché avec lui les coordonnées de plusieurs Centre de Formation pour Apprentis (CFA) proposant ce diplôme. Après une première prise de contact téléphonique réalisée par Monsieur il s'avère que son dossier devait comporter un CV et une lettre de motivation. Je l'ai ainsi soutenu dans l'élaboration de ces deux documents. Je lui ai en effet demandé de m'apporter une première ébauche de sa candidature que nous avons améliorée ensemble. Par la suite, Monsieur s'est rendu dans différentes journée portes-ouvertes afin de récupérer les dossiers d'inscription, d'y joindre le CV, la lettre de motivation et de les transmettre aux CFA. Monsieur n'a pas eu besoin de mon aide et a souhaité faire ses démarches seul. Il m'a simplement formulé le souhait que j'y apporte un dernier regard avant d'envoyer tous les papiers. Par ailleurs, j'ai proposé à Monsieur une inscription à la Mission Locale du secteur afin d'être soutenu dans son insertion professionnelle. Cette structure dispose, en effet, de contacts et partenaires privilégiés dans le domaine de l'emploi. Aussi, les professionnels de la Mission Locale ont à disposition un réseau important de professionnels « parrains » pouvant proposer une première expérience aux jeunes. Monsieur s'est vu

accordé un rendez-vous avec une conseillère à l'emploi Il semblait satisfait à l'issue de l'entretien. Lors du deuxième rendez-vous, la conseillère lui a proposé des missions ponctuelles et rémunérées dans le domaine du bâtiment et de la mécanique qu'il a acceptées. Toutefois, sa conseillère m'a contacté au cours du mois d'avril pour me demander pourquoi Monsieur ne s'était pas rendu aux rendez-vous fixés avec elle. J'ai contacté ce dernier pour éclaircir cette situation et lui demander ce qui le freinait. Il m'a expliqué qu'il a eu une mauvaise expérience avec un de ses employeurs proposés par la Mission Locale qui l'aurait traité de « bon à rien » ce qui l'a particulièrement atteint et qu'il ne souhaitait pas, pour l'instant, être à nouveau suivi par la Mission Locale. Il préférait « se débrouiller tout seul » me disait-il.

Avec l'accord de Monsieur, j'ai contacté sa conseillère à l'emploi afin de lui clarifier la situation. Celle-ci m'a expliqué, concernant l'incident avec l'employeur, que Monsieur arrivait souvent en retard ce qui a contraint son patron à ne pas donner suite au contrat. Elle m'a également confié que, depuis, Monsieur multipliait les retards et les défauts de présentation auprès d'elle. Ce dernier m'expliqua finalement qu'il comptait plutôt sur les CFA qu'il a démarchés.

A la fin de l'accompagnement Monsieur a eu plusieurs entretiens dans le cadre de son entrée en CAP. Ces derniers se sont avérés concluants à condition qu'il trouve un maître d'apprentissage. Toutefois et malgré mon attitude de remobilisation, Monsieur n'a pas engagé de démarches dans ce sens. Enfin, le 19 avril Monsieur a eu un rendez-vous avec la Préfecture et s'est vu délivrer un titre de séjour d'un an.

Quant à Madame, nous avons dans un premier temps entrepris des démarches similaires à celles de Monsieur auprès des CFA proposant des CAP esthétique en alternance. Toutefois, nous nous sommes heurtés à des freins liés au fait que Madame n'était pas en possession de ses bulletins de classe de troisième. Nous avons ainsi contacté le Rectorat afin de pouvoir les réceptionner. Cependant, ces documents n'ont toujours pas été reçus par Madame, malgré nos relances. Cette situation représente un obstacle important. En effet, tant que les bulletins ne figurent pas dans son dossier, les inscriptions sont mises en attente. Par ailleurs, j'ai orienté Madame vers des salons d'étudiants afin qu'elle se renseigne sur les débouchés de ce diplôme et elle a pris conscience qu'il n'était pas simple de trouver un patron pouvant la recruter. En toute connaissance de cause elle a manifesté le désir de poursuivre dans cette voie.

Concernant l'insertion professionnelle générale du couple, je prends conscience qu'il sera difficile, par moment, de poursuivre la scolarité à deux tout en arrivant à gérer le quotidien familial. Avec le recul, je pense qu'il aurait fallu, non pas que je dissuade l'un ou l'autre de poursuivre son projet professionnel, mais

de les informer des conséquences d'être à la fois étudiants et parents avec notamment une charge conséquente de devoirs à réaliser le soir.

A l'issue de mon stage, j'ai préparé la famille à la fin de mon intervention et de la passation avec ma référente. Monsieur semblait anxieux à l'idée de notre fin d'accompagnement social. Toutefois, j'ai tenté de le rassurer en expliquant que toutes les actions mises en place ont été discutées avec ma référente et qu'elle connaissait l'avancée de leur situation.

V Bilan final des actions engagées par le couple

A la fin de l'intervention j'ai constaté que plusieurs changements s'étaient opérés au sein de la dynamique familiale. En effet, à l'issue des cinq mois d'intervention, le couple est beaucoup plus complice et coopératif. Le processus de solidarité et d'interchangeabilité dans les rôles s'est mis en place contrairement à un fonctionnement antérieur clivé dans l'organisation du quotidien et dans la réalisation des démarches. A présent, au contraire, Madame et Monsieur s'occupent indifféremment des enfants quand chacun a besoin de vaquer à ses occupations. Aussi, ces derniers ont, dorénavant la possibilité d'avoir davantage de moments à deux et me disent ne plus faire chambre à part, depuis que Joël accepte de dormir seul. Le couple est également plus organisé dans ses démarches, excepté celles concernant les rendez-vous professionnels de Monsieur ce qui traduit certainement une ambivalence par rapport à l'emploi qui reste à approfondir.

En ce qui concerne Madame, elle qui était anxieuse tout en témoignant des signes de fatigue au démarrage de l'accompagnement, démontre à l'heure actuelle une dynamique de mobilisation à l'égard des différentes démarches réalisées. Par ailleurs, Madame a pu, au fil des semaines, démontrer une adhésion de plus en plus importante et cela s'est ressenti lorsque celle-ci a notamment déployé ses propres ressources afin d'améliorer sa situation. Sa prise d'initiative est également à noter, par exemple lors de l'inscription d'Ana à la crèche. Physiquement j'ai noté une modification de son apparence puisque Madame est à présent beaucoup plus coquette. Un regain d'estime de soi est sans doute la clé de compréhension de ce changement. Le fait de participer aux différents ateliers du salon de beauté social lui a, probablement, permis de reprendre confiance en elle. Enfin, Madame m'a confié que son insertion professionnelle n'était plus la priorité et que si son compagnon trouvait un emploi ou une formation, elle préférerait s'occuper de ses enfants.

Quant à Monsieur, je me suis fortement interrogé sur les raisons de ce passage d'une attitude motivée à un désengagement relatif vis-à-vis de son insertion professionnelle. Je peux supposer que de par son parcours déstructurant lié à l'errance et aux abandons qu'il a connus, Monsieur ait des problèmes de déstructuration spatio-temporelle comme un certain nombre de personnes ayant connu l'errance. Toutefois, ces hypothèses

de compréhension ne remettent aucunement en cause sa motivation et sa volonté de s'en sortir. J'évalue que certains actes lui demandent un effort plus considérable et qu'il conviendrait de mener un travail éducatif avec lui afin de l'aider à surmonter ses difficultés. Par ailleurs, le fait que ce dernier ait obtenu un titre de séjour d'un an est une étape importante dans son parcours qui devrait laisser présager un facteur de stabilité psychologique au niveau symbolique et qui aurait des effets au niveau de la mobilisation et de l'insertion par la suite.

La référente de la mesure judiciaire a également évalué l'évolution positive de la famille qui sera d'ailleurs mise en exergue dans le prochain rapport qu'elle transmettra au Juge. Le soutien à la parentalité opéré par cette professionnelle en lien avec mon intervention auprès de la famille a permis à Madame et Monsieur de se décentrer de leur rôle exclusif de parents pour aussi redonner de l'oxygène à leur couple. Cela leur a donné l'opportunité de partager des moments d'intimité mais aussi de se ressourcer personnellement en laissant à chacun, et de façon plus équitable, la possibilité de se développer. Ceci explique sans doute pourquoi ils sont beaucoup plus complices à la fin de l'intervention.

VI Conclusion

J'ai choisi de présenter cette situation car elle m'a donné la possibilité d'intervenir auprès d'une famille sur une longue période tout en mettant en place avec elle plusieurs actions en vue d'améliorer sa situation globale. La relation qui s'est instaurée entre le couple et moi-même s'est réalisée au fil de l'accompagnement et j'ai pu évaluer la confiance que m'ont accordée Madame et Monsieur. Arriver à cela a pris un certain temps, surtout pour Madame. Je pense qu'il était important, pour y parvenir, de laisser du temps au couple de réaliser que ma mission était, non pas de les juger par rapport à leurs actes, mais de leur apporter un cadre à la fois rassurant et structurant.

Cela n'était pas aisé compte tenu des relations qu'a eues le couple par le passé avec les services sociaux qui étaient, d'après Madame et Monsieur, sources de frustration et d'humiliation. J'ai essayé, pour ma part, de me positionner dans une nouvelle dynamique en valorisant les moindres avancées et acquis.

Par ailleurs, la possibilité d'intervenir en partenariat avec la professionnelle chargée de la mesure AEMO et de me concerter avec ma référente de stage m'ont été d'une aide précieuse dans la hiérarchisation des priorités. En effet, les regards et échanges croisés autour de cette situation familiale m'a permis de ne pas me focaliser uniquement sur la demande initiale du couple à savoir l'insertion professionnelle. Ainsi, j'ai pu freiner mon élan à vouloir mettre l'accent sur la dynamique de l'emploi. Grâce aux liaisons avec la référente AEMO j'ai pu comprendre que tant que le couple n'avait pas stabilisé l'organisation familiale

l'investissement au niveau du travail ou de la formation risquerait d'être difficile. Enfin, cette intervention m'a amené à m'intéresser aux jeunes adultes qui vivent communément une parentalité précoce et les réponses de la société à ces parents dont la construction identitaire n'est pas toujours achevée.

ISIC

Le stage de deuxième année s'est déroulé au sein d'un centre social de décembre 2010 à juillet 2011, auprès d'une Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF). Au-delà des accompagnements individuels, j'ai pu m'initier aux Interventions Sociales d'Intérêt Collectif (ISIC) notamment à travers celle que je présente dans ce dossier.

I Cadre et spécificités du site qualifiant

La structure est une association régie par la loi de 1901 et agréée « centre social » par la CAF depuis 1992.

A Les services proposés par le centre social

La crèche met en œuvre un accueil régulier pour les enfants de trois mois à trois ans. Elle a ouvert ses portes en 1994 dans des locaux situés à proximité du centre social et est agréée par la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

L'espace jeunesse organise un soutien à la scolarité pour les enfants de la commune en classe de maternelle, primaire ou de collège. Ainsi, les âges varient de trois à quinze ans. Par ailleurs cet espace propose des activités périscolaires collectives telles que des sorties culturelles, des animations ou des spectacles. Ponctuellement des professionnels extérieurs au centre social interviennent pour permettre des ateliers d'initiation et de pratique, selon les groupes d'âges. Il peut s'agir de danse, de slam, de chant ou de poésie.

Le secteur famille a pour objectif de proposer aux parents des actions liées à « l'aide à la parentalité » telles que groupes d'échanges pour mères, des ateliers créatifs entre les parents et leurs enfants ainsi que des réunions collectives portant sur divers thèmes comme la santé ou la contraception.

Les ateliers d'alphabétisation, durant lesquels les adultes apprennent et perfectionnent le français oral et écrit.

La permanence d'accueil, d'information et d'orientation : avec ou sans rendez-vous, elle accueille le public sans distinction de problématiques afin d'assurer ses missions d'accueil, d'information et d'orientation assurées par l'équipe.

B Présentation de l'équipe du centre social

Elle est composée d'une directrice, d'une CESF, de trois Educatrices de Jeunes Enfants (EJE), de sept médiateurs sociaux et de douze bénévoles qui interviennent ponctuellement. La CESF assure la coordination de l'équipe afin de garantir le fonctionnement du service. Aussi, elle concourt à l'information et à l'accompagnement des individus et des groupes, pour tous les aspects de la vie quotidienne. Enfin, elle contribue au développement du lien social et à la prévention des risques d'exclusion sociale par des projets

et actions collectives avec les habitants.

II Les constats de départ

Dans le cadre de ce stage, j'ai été amené à participer à une part importante des activités proposées. Que ma place ait été celle d'observateur, de participant, de coordinateur ou d'animateur, j'ai pu me rendre compte de la diversité des services dédiés aux habitants.

En évoluant auprès du public, j'ai mesuré plusieurs paramètres qui me semblent importants à soulever.

Tout d'abord, les activités mises en place, bien que diversifiées, étaient toutes réservées à une tranche d'âge et donc à un public spécifique. Par exemple, le projet Slam mis en œuvre lors de mon arrivée n'était réservé qu'aux adolescents de 11 à 15 ans. Quant à l'atelier poésie, il n'était ouvert qu'aux enfants de 6 à 10 ans, etc... Cette offre de services « sectorielle » est, en effet, en partie liée à des financements ciblés (par exemple la CAF finance les activités « temps libre des enfants et des familles ») mais aussi en raison des orientations prises par la structure. J'ai ainsi pu m'apercevoir que, même si ces activités aient souvent été riches, créatives et innovantes, elles n'ont que rarement pu être propices à la rencontre et au soutien intergénérationnel. Puis, les projets correspondaient à tous les âges sauf aux « seniors ». En effet, je n'ai jamais eu l'opportunité de rencontrer de personnes âgées lors des différentes animations mises en place. En revanche, je les accueillais fréquemment dans le cadre de la permanence d'accès aux droits. A l'origine, ces séniors souhaitaient obtenir des informations ou un soutien dans le cadre de leurs démarches administratives. Pourtant, leurs venues étaient souvent prétexte d'échanger avec les autres personnes accueillies à la permanence et particulièrement en salle d'attente. Par ailleurs, lorsque je recevais ce public et que j'avais répondu à sa première demande, l'entretien était souvent orienté vers un tout autre aspect qui était celui d'échanger autour du quotidien, de la famille, du passé et des aléas de la vie. Cependant, en raison de l'importante sollicitation de la permanence, je n'étais pas en mesure de leur accorder le temps nécessaire. Je me sentais quelque peu frustré par cela, surtout que je n'avais pas de réponse à apporter à ces « seniors » chez qui j'ai évalué un profond sentiment d'isolement et de perte de lien social.

En parallèle, j'ai mesuré le manque d'estime de soi et d'assurance ressentis par ces personnes âgées qui verbalisaient, de façon récurrente, des propos tels *que* « *je me sens inutile à présent* », « *je n'ai plus rien à apporter aux autres, c'est pour cela que je suis seul* », « *mes enfants ne viennent plus me voir, je ne sais pas ce que j'ai pu leur faire* ». J'ai compris que le regard qu'elles portent sur elles-mêmes est négatif. Elles ont l'impression de n'avoir aucune compétence à transmettre et le sentiment de n'appartenir à aucun groupe.

Enfin, j'ai constaté qu'au sein du centre social, un grand nombre d'enfants issus de familles monoparentales étaient accueillis. Pendant certaines activités, j'ai pu échanger avec eux. Il s'est avéré que la plupart d'entre-eux n'avaient que peu, voire pas du tout, de contact avec leurs grands-parents. L'éloignement géographique des aînés ainsi que les conflits familiaux sont souvent à l'origine de cette rupture de lien entre ces générations.

A ce stade, je me suis interrogé quant à la façon de permettre à ces « seniors » de s'inscrire dans une nouvelle dynamique de lien social tout en leur permettant de reprendre confiance en eux. Cette démarche s'inscrirait dans une mobilisation de leurs potentialités au service des autres et plus particulièrement auprès des enfants accueillis. Ces derniers témoignent, en effet, régulièrement de l'envie de participer à certaines activités avec les aînés.

III L'évaluation initiale

La question du lien social entre les générations est, selon moi, à prendre en considération dans notre pratique professionnelle. En effet, même si d'importants moyens sont mobilisés sur les possibilités d'aide à domicile, d'hébergement adapté ou de prise en charge matérielle du vieillissement, j'évalue que les aînés ont des connaissances et un parcours pouvant être transmis aux autres générations. Par ailleurs, les revenus limités de certaines personnes âgées en raison d'une retraite parfois modeste, empêchent ou permettent peu la possibilité de participer à des activités extérieures. Enfin, l'isolement d'une part conséquente des « séniors » accentue le sentiment de solitude ressenti.

Pourtant, le centre social pourrait constituer un lieu et un lien de solidarité et d'échange entre les âges. En effet, occulter ces différents aspects pourrait amplifier le risque de délitement du lien social de toutes les générations.

IV De l'idée au projet

1 La présentation de mes réflexions à l'équipe

Suite à mon évaluation initiale, j'ai échangé avec ma formatrice de la possibilité de mettre en place des actions intergénérationnelles en faveur des personnes âgées que nous rencontrons au sein de la permanence d'accès droit et des enfants accueillis en crèche, dans le cadre du soutien scolaire ou des activités périscolaires.

Cette dernière a été favorable à cette idée et a proposé à la directrice ainsi qu'à l'équipe de se réunir afin d'aborder ces constats. Toutes les personnes présentes, aussi bien les salariés que les bénévoles, ont évalué

l'intérêt et la pertinence de la mise en œuvre de tels projets. Toutefois, des questionnements ont été soulevés et certains craignaient une surcharge de travail liée à la préparation des activités. D'autres restaient dubitatifs quant à l'implication dans la durée des personnes âgées.

Dès lors, j'ai été amené à rassurer les inquiétudes de ces derniers en expliquant que ces nouveaux projets, s'ils devaient se réaliser, ne seraient pas ajoutés à ceux existants mais qu'ils y seraient associés. Aussi, les différentes actions susceptibles d'être mises en place feraient l'objet d'une évaluation et si, au regard des critères que nous nous serons fixés, la participation des personnes n'était pas satisfaisante nous pourrions trouver d'autres moyens pour favoriser l'adhésion.

La directrice a ainsi formulé son accord quant à la mise en œuvre de projets intergénérationnels au sein de la structure. Toutefois, au vu de la réticence de certains, elle a souhaité que s'opère une démarche volontariste de la part de l'équipe. En effet, elle ne souhaitait pas que des salariés ou des bénévoles se sentent contraints de participer aux projets. Au final, personne n'a émis d'objections à l'idée de favoriser ce type d'échange.

2 La mise en œuvre d'un diagnostic social et territorial

Afin de mieux répondre aux besoins constatés et d'affiner les réponses pouvant être apportées, la directrice m'a invité à mener des recherches sur les caractéristiques du territoire et de la population. Pour mieux appréhender leurs spécificités, j'ai consulté différents rapports élaborés par le service d'urbanisme de la commune. Ainsi, cela m'a permis de prendre connaissance de plusieurs données.

Ainsi l'analyse des différentes informations recueillies met en évidence plusieurs points :

- Une augmentation continue de la population extérieure de la commune ce qui amène à une diminution du sentiment d'appartenance de la population d'origine.
- Des personnes âgées ayant toujours vécu dans la commune se retrouvent seules depuis que leurs familles se sont éloignées ce qui participe à l'isolement de ces « seniors »
- Des personnes âgées qui résident dans des zones souvent éloignées des commerces et des endroits attractifs ce qui favorise le sentiment de solitude
- Une forte présence de familles monoparentales ce qui laisse présager des enfants et des adolescents pouvant être éloignés de leurs aînés ainsi qu'un sentiment d'isolement pour le parent.

Au vu de ces résultats, je pose l'hypothèse que ces éléments peuvent conduire à des risques d'isolement de certains habitants, aussi bien les personnes âgées que les familles monoparentales, ainsi qu'un clivage plus marqué entre les anciens et les nouveaux habitants.

3 La finalité du projet intergénérationnel et ses actions

Au regard du diagnostic, il m'a semblé pertinent de mettre en œuvre plusieurs actions ciblées sur la création du lien social entre les générations et de finalement ne pas me concentrer sur la relation personne âgée/enfants mais d'inclure également les parents afin de favoriser toutes les classes d'âge. En effet, comme nous l'avons évalué antérieurement, la forte présence de familles monoparentales sur le territoire pourrait laisser penser que ces parents se sentent peut être isolés. Quant à leurs enfants, certains ont verbalisé le peu de relations qu'ils ont avec leurs aînés.

Ainsi, le projet intergénérationnel passerait par une démarche participative et collective permettant l'implication des participants aussi bien dans l'élaboration des actions que dans les prises de décisions ou l'évaluation des résultats. Il s'agirait par ailleurs d'une action à la fois globale (dans la prise en compte des besoins des personnes et de leur environnement) et collective (en amenant les populations à se faire connaître et à se reconnaître entre eux).

V La conception du projet

Suite à ma première évaluation et à la réalisation du diagnostic, la directrice a formulé le souhait d'échanger autour de la mise en place d'un projet en corrélation avec le travail de réflexion et de recherche mené en amont. La complexité au sein du centre social réside dans le fait qu'il existe très peu de moments pouvant être l'opportunité de rassembler toute l'équipe. C'est pourquoi la date de cet échange a été proposée lors de la réunion mensuelle qui accueille tous les membres aussi bien salariés que bénévoles. Cette date a eu lieu deux semaines après mon entretien avec la directrice. Ce temps m'a été bénéfique pour hiérarchiser et structurer mon évaluation autour des données récupérées en vue de la présentation lors de la réunion. Par ailleurs, j'ai rédigé un écrit transmis à l'équipe et récapitulant les objectifs et la finalité du projet intergénérationnel afin de davantage associer toutes les personnes et que chacun puisse mener une réflexion pour que nous les mutualisons ensemble.

1 La formulation de propositions d'actions

La quasi-totalité des membres de l'équipe étaient réunis. Quant aux personnes n'ayant pas pu être présentes, elles ont transmis un E-mail à la directrice afin de donner un avis voire des propositions quant à la volonté

de mettre en œuvre ce projet. En échangeant durant ce temps d'équipe, nous avons formulé plusieurs propositions d'actions en lien avec les activités en cours. Par exemple, le mercredi après-midi, des lectures de contes sont organisées pour les enfants scolarisés en maternelle. Aussi, un soutien à la scolarité est proposé dès 17h30 jusque 18h30. Enfin, tous les jours, les matinées ou les après-midi, sont organisés des cours d'alphabétisation à destination des adultes. Par ailleurs, nous étions en février et nous préparions également la fête de Mardi gras, devant se dérouler le 9 mars (la date du mercredi 9 a été préférée à celle du mardi 8 car les enfants sont libres les mercredis)

Ainsi, nous avons choisi de formuler trois propositions qui sont les suivantes :

- La première action, intitulée, « voyage autour des contes » consisterait en un atelier de lecture où les personnes âgées viendraient lire des histoires à différents groupes d'enfants.
- La deuxième action nommée « La fête de carnaval » permettrait d'associer les « seniors » et les parents désireux de participer à la fête de Mardi gras organisée par le centre social. Les participants pourraient s'entraider dans la confection de déguisements pour les enfants ainsi qu'à la participation de plusieurs activités ludique
- Enfin, une troisième action, appelée « culture pour tous », qui serait orientée autour des cours d'alphabétisation et de remise à niveau en Français. Les personnes âgées pourraient, de façon ponctuelle, y participer en aidant les adultes à perfectionner leur niveau. Aussi, dans le cadre de ces ateliers, des sorties culturelles pourraient être prévues afin de permettre à tous l'accès à la culture. Suite à cela, les personnes pourraient restituer leurs expériences entre-elles ce qui permettrait l'échange.

2 La préparation du projet intergénérationnel

Les trois actions que j'ai évoquées précédemment ont pu être mises en place. Toutefois, dans le cadre de ce dossier, j'ai choisi de vous présenter l'atelier « La fête de carnaval » car c'est dans celle-ci que j'ai pu véritablement mener à bien ma volonté initiale qui était d'associer les personnes âgées, les parents et leurs enfant soit tous les âges.

A L'origine du projet

Ma première démarche a été de connaître les personnes âgées et les parents afin d'appréhender leurs attentes, leurs besoins, leurs possibilités et leur rythme. Ainsi, dans un premier temps, j'ai élaboré, en lien avec ma

référente, un questionnaire que nous avons proposé aux personnes âgées et aux parents afin de savoir s'ils pouvaient être intéressés par le projet intergénérationnel et à quelles actions ils souhaiteraient participer. Ce sont, ainsi, douze personnes âgées sur vingt-deux sondées qui ont souhaité être associées aux actions dont neuf concernant le « La fête de Carnaval ». Concernant les parents, quinze sur vingt-huit ont déclaré être intéressés par ce projet. Toutefois, nous avons regretté qu'aucun homme ne figure parmi les quinze. De façon plus générale, ce questionnaire nous a permis de davantage identifier les besoins et les attentes des personnes sondées. Deux grandes tendances ont émergé de cette enquête. En effet, les souhaits de se sociabiliser et de communiquer avec d'autres générations ont été représentés pour les douze personnes âgées et neuf parents.

Par la suite j'ai mené des entretiens individuels et participé à des échanges sur les temps informels. Mon positionnement durant ces démarches a été de vouloir cultiver l'intérêt des participants tout en étant sensible à instaurer un climat de confiance, de bienveillance et d'écoute afin de favoriser l'autonomie, la créativité et la participation.

B La présentation du projet aux participants

Nous avons organisé une réunion d'information à destination des seniors et des parents volontaires afin de leur présenter le projet. Une présentation des objectifs et de la finalité a également été réalisée. Suite à cela, les personnes toujours désireuses de participer au projet ont pu s'inscrire. A l'issue de cette phase, toutes les personnes présentes ont voulu poursuivre dans ce projet.

Me concernant, mon rôle a été de présenter le cadre du projet au groupe. Cela a représenté une étape importante car il m'a fallu être le plus clair et audible possible, malgré le nombre de personnes, afin que ces dernières puissent cerner les contours de cette action, ses contraintes et surtout que chacun puisse commencer à repérer la place qu'il pourrait prendre durant l'activité. Ainsi, au-delà de la présentation orale, j'ai multiplié les supports interactifs, ludiques et imagés afin de davantage susciter l'intérêt du groupe.

J'ai par la suite laissé la parole aux participants en leur proposant d'apporter des idées d'activités pouvant être mises en place durant l'après-midi Carnaval. Ma posture a été d'éveiller la curiosité de chacun sans pour autant répondre d'emblée aux questions pouvant être posées afin de créer une stimulation à l'intérieur du groupe. Par exemple, une mère m'a demandé si réaliser des crêpes était une bonne idée au lieu de répondre par oui par non j'ai proposé au groupe de donner son avis.

Par ailleurs, certaines mères et personnes âgées étaient en retrait. J'ai tâché d'être vigilant en sollicitant leur expression orale. Toutefois, j'ai mené à bien cette posture avec délicatesse pour éviter que les personnalités

plus pudiques se retrouvent à devoir prendre la parole sans qu'elles ne l'aient souhaité au départ. Ainsi, certains ont pu être force de propositions. D'autres ont préféré attendre et observer mais ont pris une part active au projet par la suite. Finalement, chacun a avancé à son rythme. J'observais toutefois des personnes ayant un comportement moins réservé qui s'exprimaient parfois avec véhémence. J'ai, dans ces situations, souvent été amené à échanger avec elles en leur demandant, avec tact, de s'exprimer un peu moins fort tout en tâchant de les valoriser dans leur prise de parole. En effet, je ne souhaitais pas qu'elles se braquent et qu'en conséquence, elles arrêtent de s'exprimer.

A l'issue de cette étape, il a été convenu par le groupe de mettre en place, dans le cadre de cette fête de Carnaval, un stand avec des boissons, des crêpes et des gâteaux préparés par les participants au sein du centre social. La création de masque pour les enfants a également été proposée, notamment par certaines personnes âgées qui exprimaient l'occasion de mettre en application leur connaissance de la couture. Enfin, un spectacle de chant durant lequel les enfants chanteraient des musiques choisies par le groupe a été voulu. Durant cette présentation, une personne âgée a exprimé ses craintes vis-à-vis de l'importance numéraire du groupe et exprimait « *ne pas être certaine d'y trouver sa place* ». A ce moment, deux mères de familles l'ont rassurée en lui expliquant « *que nous allions nous serrer les coudes et que personne ne sera mis à part* ». D'autres « seniors » ont exprimé leur enthousiasme à l'idée d'être utile et de pouvoir appliquer leur savoir durant cette activité.

C Les moyens matériels

L'investissement a été modeste puisque le centre social a financé les ingrédients pour la préparation des crêpes et des gâteaux ainsi que les boissons, les papiers cartonnés pour les masques et autres objets de décoration pour la salle. Tout a été réalisé au sein de la structure puisque celle-ci dispose d'une petite cuisine mais surtout d'une importante salle qui a fait office de rassemblement durant le projet.

D La sollicitation du partenariat :

A ce titre, nous avons proposé aux enseignants de certaines écoles primaires et aux professeurs de collège avec qui le centre social entretient des relations étroites, de participer à cette action en étant présent le jour de son déroulé. En effet, ces professionnels sont souvent sollicités dans le cadre de l'aide au devoir ou pour mener un travail de médiation entre eux et les parents lorsqu'il y a des incompréhensions concernant la situation d'un élève. A travers ce projet, nous avons pu permettre une rencontre avec ces derniers autour d'un moment festif partagé avec les élèves et leurs parents, en dehors du contexte de la réussite ou de l'échec scolaire.

VI Le déroulement de l'ISIC

A La réalisation des masques

Cette étape s'est réalisée par sous-groupe composés de personnes âgées, de parents et d'enfants. Ce sont d'ailleurs ces derniers qui ont, au préalable, dessiné avec l'aide des bénévoles sur des papiers rigides cartonnés, les masques qu'ils souhaitaient. Puis chacun les a découpés et décorés. Les parents, au départ, étaient plutôt en retrait et davantage dans une posture d'observation. Mon rôle durant cette réalisation a été de favoriser leur participation. J'ai, ainsi, proposé aux personnes âgées de montrer dans un premier temps la façon dont elles décoraient les masques pour que les parents prennent ensuite le relais. Cela a permis, au final, la mobilisation de tous. En effet, les « séniors » et notamment les femmes présentes ont pu mettre en œuvre leur savoir-faire artisanal en montrant aux parents des techniques de couture et de décoration. J'ai pu constater la satisfaction ressentie par les personnes âgées lorsqu'elles transmettaient leur savoir. Les enfants, quant à eux, participaient activement à ces créations en complétant le travail des « seniors ». Les bénévoles prenaient également partie de ces activités et régulaient, par moments, les initiatives des enfants qui, tellement enthousiastes, pouvaient s'exprimer de façon trop intensive ce qui gênait la concentration des personnes âgées et des parents. La réalisation de ces masques a finalement permis d'utiliser ce moyen comme une création du lien entre les différents publics accueillis. En effet, chacun a appris à se découvrir, à s'encourager et à communiquer. Aussi, tous avaient des connaissances et des « trucs et astuces » à apporter au groupe. Durant cette étape, j'ai, à plusieurs reprises, mis en avant les potentialités de chacun.

B La préparation des crêpes et des gâteaux

Cette phase a été réalisée le matin même de l'activité Carnaval. Le groupe et les enfants ont pu réaliser des crêpes et trois gâteaux. Les recettes étaient plutôt simples il s'agissait davantage de favoriser l'échange par le biais de ces préparations culinaires. Deux personnes âgées ont notamment proposé une recette « ancienne » que ni les parents ni les enfants ne connaissaient. Ces derniers ont, par ailleurs, été ravis d'apprendre et de s'initier à une préparation qu'ils ne connaissaient pas. Certaines mères de famille ont par exemple demandé la recette de cette spécialité.

Cette étape a été plus longue que prévue car il y a eu des contraintes de temps et certains participants étaient arrivés en retard. Toutefois, nous ne voulions pas commencer sans eux et au final même si la fin de cette préparation a pu engendrer du stress j'ai tenté d'apaiser les membres en expliquant que si nous débordions un peu sur le temps cela n'était pas préjudiciable à l'activité. Par ailleurs, durant la matinée j'ai également été amené à répartir les tâches de chacun. J'ai cependant tenté d'être vigilant en laissant de l'espace à tous

pour prendre des initiatives et à aucun moment j'ai adopté une attitude dirigiste car je savais que cela pouvait ôter le pouvoir de création des personnes.

C La préparation du spectacle de chant

Certains membres du groupe ont cherché sur Internet, à travers les quatre ordinateurs dont dispose le centre social, des paroles de musique en vue d'être apprises et chantées par les enfants. Les « seniors » semblaient décontenancés par l'outil informatique, quant aux enfants ils ne le maîtrisaient pas. Je me suis alors proposé de montrer aux parents la manière de rechercher des données sur Internet. Toutefois, plusieurs mères disaient utiliser régulièrement cet outil et qu'elles pouvaient montrer aux autres la façon de s'en servir. Ainsi, les personnes qui ignoraient la manière d'utiliser un ordinateur ont pu mettre en application les conseils de ces mères de famille.

Les personnes âgées étaient étonnées de voir qu'il était possible, via l'outil informatique, de retrouver des chansons anciennes. Aussi, certains parents partageaient la même culture musicale que les aînés, cela a permis l'échange entre ces deux générations autour de chansons écoutées durant l'enfance des parents et la jeunesse des séniors. Toutefois, des moments de frictions ont émergé pour le choix des chansons. En effet, certains parents, souhaitaient davantage de musiques « modernes » alors que les aînés privilégiaient les chansons de leur époque. J'ai tenté d'apporter de la sérénité lors de ce choix sans pour autant l'influencer car je voulais que tous ce qui concerne la mise en œuvre du projet émanent du groupe. En conséquence, j'ai réuni les membres concernés par ces sujets de discorde et j'ai amené une réflexion autour d'une négociation entre eux. Finalement, ils ont trouvé un terrain d'entente et partageant les musiques réparties de façon égale entre chansons « d'époque » et musiques « modernes ». En parallèle, les enfants préparaient avec une intervenante extérieure et bénévole trois chansons afin de les présenter lors de l'après-midi de « la fête pour Carnaval ». Je n'ai pas assisté à ces répétitions mais les professionnels de la structure qui y ont participé m'ont rapporté un enthousiasme et une bonne dynamique de la part du groupe d'enfants qui prenaient plaisir à apprendre les chansons.

D L'après-midi « Fête pour Carnaval »

Bien que cette après-midi ait démarré avec du retard, les actions que nous avons préparées ont été appréciées de tous. En effet, des personnes qui n'avaient pas participé à la mise en place des actions ont félicité à plusieurs reprises les participants. L'accueil dans les stands étaient réalisés en sous-groupe et, au-delà de délivrer des boissons et de la nourriture, tous les âges ont pu se réunir et échanger dans un climat convivial. Certains demandaient aux personnes âgées d'expliquer la façon dont ils ont réalisé les recettes, j'ai ressenti

durant ces moments la satisfaction de ces derniers à transmettre leur savoir faire.

Quant au spectacle de chant assuré par les enfants, il a permis de fédérer aussi bien les parents que les seniors puisque, à plusieurs reprises, ces derniers chantaient en cœur et riaient entre eux.

Par moment, les enfants s'asseyaient près des seniors pour les aider à lire et apprendre les musiques. Un instituteur qui a participé à cette après-midi a exprimé sa surprise et son enchantement « *d'habitude ce sont les adultes qui apprennent aux enfants, là c'est l'inverse* ».

VI Evaluation de l'action

Ce projet intergénérationnel a été une formidable expérience en termes de partage, d'échange et de communication. Les objectifs de création de lien social entre les âges et la transmission de savoir et de connaissances ont pu être évalués comme positifs tout au long de l'action.

J'ai, en effet, pu mesurer une importante prise d'autonomie dans le cadre de ce projet puisque des initiatives ont pu émerger en dehors des temps de présence des professionnels.

Par ailleurs, l'expression a été favorisée et les personnes plus réservées que j'ai connues durant la première rencontre ont ainsi pu davantage extérioriser leurs ressentis et leurs prises de décision au point où cette activité est devenue pour certain un véritable espace d'expression. Par exemple, un senior cherchait régulièrement le regard des professionnels durant la préparation du projet. Une attention particulière lui a été accordée par l'équipe. Au final, celle-ci a pu être force de décision et d'initiative. Elle a également exprimait son enchantement à partager des moments de convivialité avec les parents et les enfants. De plus, des formes d'entraide et de soutien mutuel se sont mise en œuvre entre les parents et les personnes âgées. Je pense notamment à des mères qui ont convié certains «seniors» pour réaliser ensemble les recettes confectionnées par ces derniers. A l'inverse, la transmission s'est également réalisée dans l'autre sens puisque les personnes âgées ont pu apprendre des recettes de certaines familles d'origine africaine.

Aussi, au fil des semaines, les « seniors » nouaient des relations avec les enfants et exprimaient leur enchantement à l'idée de sentir utiles. Certains m'ont rapporté qu'ils avaient des a priori sur les jeunes accueillis au centre qu'ils pensaient irrespectueux voire délinquants, le regard qu'ils portaient sur eux a ainsi profondément évolué. Toutefois, je regrette le manque de participation des pères de famille autour de ce projet. En effet, l'équipe du centre social s'accorde à dire que les hommes participent peu à la vie de la structure. Une réflexion autour de leur mobilisation devrait être envisagée. Enfin, quatre « seniors » ont profité du levier de cette action (et des autres mises en place) pour se proposer à la rentrée de septembre 2011 d'être bénévoles dans différentes activités du centre.

V Conclusion

Cette ISIC m'a permis de prendre conscience des enjeux territoriaux à connaître et interroger dans le cadre de la pratique du métier d'assistant de service social. En effet, résoudre des disparités territoriales avec les habitants peut amener à appréhender un certain nombre de problématiques individuelles. Par exemple, un « sénior » du groupe, au fil de sa présence a pu se confier sur d'importantes dettes locatives non résolues. En sachant cela, nous avons pu mener un travail d'accompagnement avec lui. Aussi, ces rencontres intergénérationnelles ont motivé une mère de famille à reprendre contact avec ses parents avec qui elle étaient en conflit. Des changements positifs ont ainsi émergé.

Durant toute la conception du projet et sa mise en œuvre, j'ai eu à cœur de favoriser l'échange, le soutien mutuel, la prise d'initiative et la solidarité au sein des groupes. Cela ne s'est pas réalisé sans difficulté, en effet, par moment, il m'a fallu modérer des comportements trop imposants de la part de certains parents qui inhibaient les « séniors ». Toutefois, un consensus a pu être trouvé et j'ai pris conscience de l'importance de la négociation pour parvenir à une satisfaction globale. Par ailleurs, il s'agissait d'une première expérience menée auprès de personnes âgées.

Avant ces rencontres je pouvais être « chargé » de représentations notamment à l'égard de la dépendance des « séniors ». En effet, j'ai pu mesurer l'importance de ne pas réduire ma vision des personnes âgées en termes de diminution de ses capacités ou de risque de dépendance. A présent, j'envisage ces « séniors » sous l'angle de la citoyenneté en reconnaissant leur part entière dans la vie locale à travers leurs potentialités et leurs sources d'échanges et de dynamisme que j'ai pu constater tout au long des actions que j'ai menées avec elles. Enfin, au-delà de tous ces apports opérationnels, ce projet intergénérationnel m'a fait réfléchir sur certains aspects de la vie que j'ai pu avoir oubliés et je retiens particulièrement l'humanité apportée par tous les participants.

AUTOEVALUATION

I Mon parcours antérieur et mes motivations à intégrer la formation

Le choix de devenir assistant de service social s'enracine tout d'abord dans ma connaissance de la réalité sociale que j'ai approchée durant les années qui ont précédé l'entrée en formation pendant mon cursus universitaire. En effet, à l'issue de l'obtention du baccalauréat j'ai poursuivi mes études en premier cycle de sciences sociales à l'université jusqu'à l'obtention d'une licence. En m'initiant à des enseignements tels que la sociologie, la démographie ou l'ethnologie j'ai pu affiner mon analyse des phénomènes sociaux et urbains et prendre conscience de l'impact de la société actuelle sur les individus. Interpellé et motivé par l'idée qu'il n'y a pas de fatalité à la précarité et au désarroi des personnes, j'ai souhaité m'investir en tant que bénévole pour contribuer, à mon échelle, au changement social. J'ai ainsi intégré une association caritative d'envergure nationale afin de participer à l'accueil du public au sein d'une épicerie sociale. Dans ce cadre, j'ai pu me rendre compte de la précarité financière dans laquelle évoluaient les familles et surtout des ressources de ces dernières qui, bien qu'en difficulté, exploitaient leurs potentialités pour améliorer leur quotidien. J'ai ainsi découvert l'importance pour la population, au-delà de la satisfaction des besoins les plus primaires (se nourrir), la nécessité d'être entendu et compris sur d'autres besoins plus profonds. Mais dans le même temps je ressentais les limites de mon intervention en tant que bénévole, je n'avais pas de réponse à long terme à apporter aux personnes.

A partir de cette prise de conscience je n'étais plus épanoui dans cette activité en restant dans le registre de la convivialité ou de l'empathie sachant que le soulagement immédiat ne résolvait pas la problématique de fond. Par conséquent, je me suis progressivement intéressé aux méthodologies d'intervention des travailleurs sociaux avec qui j'étais en étroite relation au sein de l'association. Ce faisant, j'ai découvert des principes et des valeurs qui m'ont fait écho tels que le non jugement, le respect du rythme de la personne et la bienveillance. Motivé par cet aspect de la professionnalisation, j'ai cherché à mieux appréhender les missions des travailleurs sociaux en dehors de la seule dimension caritative et c'est ainsi que j'ai découvert la diversité des professions du secteur social telles que les assistants de service social, les éducateurs spécialisés et les conseillers en économie sociale et familiale.

Durant ma licence, pour m'aider à peaufiner mon orientation vers un de ces métiers, j'ai réalisé des stages dans des structures accueillant des publics diversifiés (femmes victimes de violences, personnes en situation de handicap, secteur gériatrique). Cela m'a aidé à mieux me situer par rapport aux différentes approches des professions citées plus haut et de déterminer celle qui me correspondrait le mieux. L'approche globale des situations, l'analyse multidimensionnelle des personnes, le respect du secret professionnel, la déontologie

et l'histoire de la profession ainsi que la diversité des structures dans lesquelles il est possible d'exercer m'ont amené à vouloir intégrer la formation d'assistant de service social. Ainsi, en entamant ces trois ans d'études j'avais le souhait d'acquérir une posture professionnelle humaine et technique qui passait à la fois par l'acquisition d'une rigueur méthodologique ainsi qu'une déconstruction de mes représentations.

II Des réflexions autour de notions m'ayant interrogé

1 La distance professionnelle

Le stage de première année réalisé dans un centre maternel m'a fait prendre conscience des éléments spontanés et subjectifs que je mettais en avant dans mon approche de la relation d'aide. Or, ce sont surtout les échanges que j'ai eus avec ma référente de terrain qui m'ont permis d'en prendre conscience. En effet, ses conseils avisés m'ont aidé à repérer en quoi les affects que je pouvais projeter par moment impactaient sur la relation d'aide et les réponses apportées au public. La structure dans laquelle j'étais stagiaire accueillait des mères isolées en difficulté qui ont connu, pour certaines, des parcours compliqués tels que l'errance, la prostitution ou la violence conjugale. Même si durant ce stage je n'ai pas mené d'entretiens j'ai pu échanger avec ces femmes de façon informelle. En les écoutant, je me positionnais davantage dans la réactivité de mes émotions plutôt qu'en futur professionnel distancié. J'avais conscience de cela seulement je ne parvenais pas à jauger la distance nécessaire à établir entre elles et moi. Je me disais qu'en n'étant pas assez proche, elles ne voudraient pas se livrer car elles ne se sentiraient pas à l'aise. Parallèlement, je me suis rendu compte que cette approche de type « hyper-empathique » était contreproductive par rapport à l'objectif d'amener la personne à s'autonomiser et à trouver ses propres solutions. J'ai donc approfondi cette notion de distance tout au long de la période de stage et même par la suite car j'ai compris qu'il ne s'agit pas pour moi d'éradiquer tout affect.

A présent, je réalise, qu'à l'inverse, l'occulter et être dans une neutralité absolue était illusoire. En effet, les usagers se mobilisent également parce qu'ils "accrochent" avec nous d'un point de vue relationnel. Aujourd'hui, je suis pleinement conscient de ce levier et j'aurai à cœur tout au long de ma carrière professionnelle de m'appuyer dessus tout ayant à l'esprit qu'il convient d'harmoniser les deux dimensions « distance-proximité » dans un juste équilibre. Par conséquent, ma crainte d'être à la fois trop interventionniste ou trop laxiste avec les personnes s'est estompée lors de mon stage de troisième année durant lequel mes responsabilités m'incitaient à remettre sans cesse en question ma pratique et mon positionnement face aux usagers afin d'être plus aidant. J'ai assimilé que ces derniers devaient être accompagnés un professionnel sûr de ses choix et qui sache leur exprimer clairement ce qui est bénéfique et ce qui pourrait être néfaste, le principal étant de formuler cela dans la bienveillance et le non jugement.

J'ai ainsi pu mesurer l'intérêt de cette posture professionnelle auprès de l'utilisateur afin de faciliter l'accompagnement tout en ne créant pas de relation de dépendance. Il s'agit également d'un ajustement que j'ai effectué à chaque entretien en fonction des personnes que je recevais et de leurs attentes.

2 Le respect du secret professionnel et le partage d'informations

Je tiens à évoquer ces deux notions que j'ai souvent questionnées durant mon cursus. Si j'ai bien compris le secret professionnel tel qu'il figure dans le code de déontologie de l'ANAS, en revanche j'ai été quelque peu déstabilisé par le fait que, sur le terrain, il donnait lieu à une interprétation variable voire élastique. J'ai notamment été interpellé par le positionnement de certains professionnels qui me faisaient savoir que, selon eux, il était plus fructueux de ne pas « s'arc-boutait » derrière une conception rigide du secret et qu'un partage d'informations compatible avec le secret professionnel était possible.

En ce sens ma référente de stage de troisième année m'a particulièrement aidé à appréhender et à ciseler ce que je pouvais délivrer comme informations aux partenaires et ce qui révélait du secret professionnel au sens strict. Par exemple, lors d'une synthèse réalisée avec la Protection Maternelle et Infantile (PMI), le Centre Médico Psychologique (CMP) et l'assistante de service social scolaire concernant les troubles d'un enfant hébergé au CHRS (profond mutisme) j'ai, pour ma part et avec l'accord préalable de la mère, évoqué à mes partenaires une information leur permettant de décoder le comportement de l'enfant en communiquant le fait que le père avait quitté le domicile. En effet, il m'a semblé que cet élément était capital à la compréhension des changements observés chez le jeune garçon.

3 Les apports de la théorie dans la relation d'aide

Tout au long de ces trois ans, j'ai mis en œuvre une approche visant à considérer la personne dans sa globalité tout en intégrant au maximum la compréhension de sa complexité dans son environnement. C'est en ce sens que j'ai eu à cœur d'utiliser les référentiels théoriques dispensés en formation de manière à intégrer les cadres sociaux, familiaux ou encore culturels afin de les analyser et de les mettre en lien avec les différents axes qui pouvaient caractériser les situations. J'ai, ainsi, pu mesurer sur le terrain la pertinence de cette approche multidisciplinaire. En effet, je me suis rendu compte au fil de mes stages que mieux connaître l'individu, aussi bien psychologiquement que socio culturellement, m'amenait à être plus perspicace dans la perception de ses besoins notamment en étant de plus en plus apte à déceler l'implicite et les non-dits. Il est vrai que dans certains contextes professionnels il n'est pas toujours aisé de prendre le temps nécessaire avec l'utilisateur pour procéder à tous ces décodages. Cela peut s'expliquer par notre cadre

d'intervention ou la spécificité du public.

Toutefois, même s'il m'arrive de ne plus revoir une personne car sa demande était ponctuelle, je tente de faire en sorte d'être extrêmement vigilant quant à la qualité de l'accueil et de l'écoute active que j'apporte à l'individu. En conséquence, je garde de toutes ces expériences de stage un principe qui m'est cher à savoir de m'auto-observer pendant les entretiens même dans les moments où je pouvais être peu disponible. J'essayais, par ailleurs, d'être particulièrement attentif et de mobiliser les fondamentaux de la technique d'entretien afin de ne pas altérer les interactions entre la personne et moi-même.

Toutes ces expériences ont ainsi régulièrement été questionnées par les enseignements dispensés au sein du centre de formation et notamment par les matières contributives à l'intervention sociale telles que la sociologie, la psychologie, le droit ou encore l'économie. Par ailleurs de par mon parcours et mes centres d'intérêt je me suis passionné pour la dimension collective de l'intervention sociale et en ce qui concerne l'intervention sociale d'intérêt collectif (ISIC) que j'ai présentée dans ce dossier j'ai pu confirmer l'intérêt d'un travail de veille sociale des problématiques repérées sur le territoire afin de les faire remonter dans un souci de prise en compte des publics qui n'ont pas forcément la possibilité de faire entendre leurs voix et d'être force de proposition pour impulser l'accès aux droits et l'autonomie des personnes.

Fort de toutes ces réflexions et prises de conscience j'ai pu mettre en œuvre des interventions aussi bien individuelles que collectives auprès des usagers

III L'acquisition d'une méthodologie d'intervention à la fois individuelle et collective

Lors des différentes rencontres et entretiens menés avec les usagers, j'ai pu m'initier et parfaire mon intervention sociale d'aide à la personne. En partant de la théorie je me suis rendu compte que son application sur le terrain n'était pas toujours transposable de façon figée et qu'il fallait par moment réajuster mon intervention afin de respecter le rythme de la personne.

Par exemple, dans l'ISAP présentée dans ce dossier j'ai été amené à reconsidérer avec Monsieur certains axes de travail car son implication dans l'accompagnement n'était pas constante. La contradiction que j'ai évaluée dans ses actes m'a permis de relativiser ma vision de la situation. En effet, au début de l'accompagnement Monsieur exprimait une importante motivation à l'idée de s'insérer professionnellement. Pourtant, ce dernier n'était pas toujours ponctuel voire ne se présentait pas aux rendez-vous proposés par la Mission Locale et à d'autres organismes d'aide à la recherche d'emploi. Au lieu de tenir des jugements moralisateurs à l'égard de ce comportement ambivalent, je lui ai expliqué ce que je constatais pour qu'il puisse mettre des mots sur cette coexistence d'actes opposés (motivation/baisse d'implication) et que nous trouvions ensemble un moyen de l'aider. Ainsi, j'ai su mieux saisir le sens d'une attitude facilitante et non

oppressante à l'égard du rythme de Monsieur.

Dans le cadre de l'ISIC, j'ai pu également mettre les techniques d'animation au service d'un positionnement d'assistant de service social. Cette démarche s'est caractérisée par une attitude vigilante à l'égard des interactions du groupe afin de ne pas laisser des membres de côté ou au contraire de réguler des comportements trop imposants au détriment de personnalités plus réservées. Il s'agissait également, me concernant, de ne pas perdre de vue le repérage des problématiques individuelles que je savais nécessaire de reprendre ultérieurement.

D'un point de vue des acquis professionnels, les différentes expériences que j'ai eues sur le terrain m'ont permis de conscientiser plusieurs composantes de l'accompagnement social auprès de personnes désireuses d'être soutenues. En effet, j'ai appris à conjuguer le rythme de la personne, sa demande et la réalité que je suis amené à renvoyer en tant que futur professionnel travaillant avec les limites que m'imposent mon cadre institutionnel et le contexte législatif et sociétal. Je pense notamment à une famille que j'ai accompagnée lors de mon stage de troisième année en CHRS. Le couple et ses deux enfants sont hébergés depuis six ans au sein de la structure et viennent tout juste d'être régularisés à travers l'obtention d'un titre de séjour d'un an. Pourtant, bien que le couple travaille tous deux en CDI l'accès à certains dispositifs, tels que le Droit Au Logement Opposable (DALO) ou les Accords Collectifs, n'est pas possible en raison de leur régularisation administrative récente. Il m'a été compliqué de faire comprendre cela à Monsieur et Madame qui sont complètement autonomes dans leurs démarches et n'avaient, en réalité, plus besoin d'un accompagnement social ni même d'un hébergement en structure collective. Cela m'a amené à devoir accepter et assumer la part de limites inhérentes à l'accomplissement de mes missions.

IV Conclusion et perspectives professionnelles

A l'issue des trois ans de formation, j'ai ainsi pleinement pris la mesure des enjeux du travail social. Je suis à présent ouvert à davantage d'horizon et mon regard critique s'est développé. Je souhaite poursuivre le chemin de la curiosité et de la connaissance, aussi bien sur les publics, les dispositifs que les éclairages théoriques à travers des lectures et des formations continues.

Enfin, en tant que boursier contre engagement d'un département d'Ile de France, je serais amené, en cas de réussite au diplôme d'Etat, à intégrer un poste d'assistant de service social contractuel dans un service social polyvalent de secteur. Il s'agit là d'une opportunité qui me permettrait de mettre en application le plus largement possible les compétences et connaissances que j'ai acquises tout en évoluant à l'échelle d'un territoire.

